



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2013

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 201 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 221 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 220 sur 225 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 7 536,41 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 5 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 331,81 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 5 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 27 novembre 2013

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Aurélien Wegmuller

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 39 JURA

ACTIF	31.08.2013			31.08.2012	PASSIF	31.08.2013	31.08.2012
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	39 545,30	33 985,19
Terrains					Report à nouveau	644 784,64	635 430,96
Constructions					Résultat de l'association	-21 149,21	43 863,29
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	9 983,03	9 614,56	368,47	997,46	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	663 180,73	713 279,44
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts				50,00	Provisions pour charges	3 405,96	3 047,44
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 983,03	9 614,56	368,47	1 047,46	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 405,96	3 047,44
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 099,22		1 099,22	1 102,08	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	161,00		161,00	279,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	5 118,98	3 951,70
Autres créances (dont erreurs débitrices)	9 983,87		9 983,87	3 768,03	Dettes fiscales et sociales	3 416,31	2 989,11
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	523,92	2 027,50
Disponibilités	675 184,70		675 184,70	726 434,16	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	11 623,69	10 536,60
Charges constatées d'avance	472,33		472,33	3 201,06	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	686 901,12		686 901,12	734 784,33	TOTAL DETTES	20 682,90	19 504,91
TOTAL GENERAL	696 884,15	9 614,56	687 269,59	735 831,79	TOTAL GENERAL	687 269,59	735 831,79



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 39 JURA

COMPTE DE RESULTAT	2012/2013	2011/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	204 000,72	219 014,74
Ventes de produits pour cessions	363 006,43	412 097,04
Prestations de service et animations	361 414,31	411 842,10
Subventions d'exploitation	337 021,05	435 779,14
Produits divers de gestion courante	315 447,14	291 147,34
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 580 889,65	1 769 880,36
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	237 221,25	239 483,73
Variation des stocks de fournitures à céder	2,86	-1 102,08
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 190 712,53	1 302 720,71
Impôts et taxes	237,83	222,71
Salaires bruts	15 113,10	16 593,72
Charges sociales	4 562,87	4 206,66
Autres charges	154 750,31	193 538,99
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	18 657,72	14 262,50
Dotations aux provisions	358,52	505,78
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 621 616,99	1 770 432,72
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-40 727,34	-552,36
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	1 065,32	1 181,01
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	3 497,65	10 999,02
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 562,97	12 180,03
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	4 562,97	12 180,03
RESULTAT COURANT (I + II)	-36 164,37	11 627,67
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	38 119,15	60 225,97
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 119,15	60 225,97
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	23 103,99	27 990,35
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 103,99	27 990,35
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	15 015,16	32 235,62
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-21 149,21	43 863,29

TOTAL DES PRODUITS

1 623 571,77

1 842 286,36

TOTAL DES CHARGES

1 644 720,98

1 798 423,07

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 39 JURA

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2013. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	687 269,59 €	735 831,79 €
Résultat de l'exercice :	-21 149,21 €	43 863,29 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	221	225
dont coopératives et foyers agrégés :	201	220
dont coopératives et foyers non agrégés :	20	5
Nombre de coopérateurs :	19 711	20 377
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 847	3 971
soit un équivalent temps plein de	2	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2012/2013 s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2012/2013 à 42 179 € soit environ 2,70% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-21 149,21	{ dont	-9 375,76 pour le siège départemental
		{ dont	-11 773,45 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	9 983,87	{ dont	2 447,46 pour le siège départemental
		{ dont	7 536,41 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			5 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	11 623,69	{ dont	11 289,88 pour le siège départemental
		{ dont	333,81 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			5 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	675 184,70	{ dont	49 376,11 pour le siège départemental
		{ dont	625 808,59 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 113,48 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	18 657,72	{ dont	865,24 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{ dont	17 792,48 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			88,52 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 623 571,77	{ dont	72 430,48 pour le siège départemental
		{ dont	1 551 141,29 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 717,12 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 644 720,98	{ dont	81 806,24 pour le siège départemental
		{ dont	1 562 914,74 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 775,70 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-58,57 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	6	220
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	50	50
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	221	218
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	6	10
Participants aux séances de formation (estimation)	70	6

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 39 JURA

ACTIF	31.08.2013			31.08.2012	PASSIF	31.08.2013	31.08.2012
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	39 545,30	33 985,19
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-9 375,76	5 560,11
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	9 983,03	9 614,56	368,47	997,46	TOTAL FONDS PROPRES	30 169,54	39 545,30
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	3 405,96	3 047,44
Autres prêts				50,00	Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 983,03	9 614,56	368,47	1 047,46	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 405,96	3 047,44
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 099,22		1 099,22	1 102,08	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	161,00		161,00	279,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	5 118,98	3 951,70
Autres créances	2 447,46		2 447,46	2 289,68	Dettes fiscales et sociales	3 416,31	2 989,11
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	523,92	2 027,50
Disponibilités	49 376,11		49 376,11	54 142,87	Autres dettes	11 289,88	10 501,10
Charges constatées d'avance	472,33		472,33	3 201,06	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	53 556,12		53 556,12	61 014,69	TOTAL DETTES	20 349,09	19 469,41
TOTAL GENERAL	63 539,15	9 614,56	53 924,59	62 062,15	TOTAL GENERAL	53 924,59	62 062,15

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 39 JURA

COMPTE DE RESULTAT	2012/2013	2011/2012
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	38 436,45	38 716,30
Ventes de produits pour cessions	8 433,52	10 925,85
Prestations de service et animations	11 367,60	13 226,45
Subventions d'exploitation	5 956,25	3 000,00
Produits divers de gestion courante	5 192,86	5 599,13
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	69 386,68	71 467,73
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	5 878,28	5 785,27
Variation des stocks de fournitures à céder	2,86	-1 102,08
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	50 602,36	48 235,19
Impôts et taxes	237,83	222,71
Salaires bruts	15 113,10	16 593,72
Charges sociales	4 562,87	4 206,66
Autres charges	3 626,25	602,00
Dotations aux amortissements	865,24	535,51
Dotations aux provisions	358,52	505,78
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	81 247,31	75 584,76
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-11 860,63	-4 117,03
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 065,32	1 181,01
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	567,74	5 558,30
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 633,06	6 739,31
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	1 633,06	6 739,31
RESULTAT COURANT (I + II)	-10 227,57	2 622,28
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 410,74	3 030,55
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 410,74	3 030,55
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	558,93	92,72
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	558,93	92,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	851,81	2 937,83
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-9 375,76	5 560,11

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2013, dont le total est de 53 924.59 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 9 375.76 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 701,02		4 908,85	3 792,17
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	10 860,41	236,25	4 905,80	6 190,86
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	19 561,43	236,25	9 814,65	9 983,03

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

- tour d'ordinateur, clavier et souris

Il y a mises au rebut des matériels suivants au cours de cet exercice :

Matériel bureau et informatique : fac, téléphone, modem, 2 ordinateurs, 2 imprimantes ;

Matériel pédagogique : fax, téléviseur, 2 caméscopes.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	8 701,02		4 908,85	3 792,17
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	9 862,95	865,24	4 905,80	5 822,39
Mobilier de bureau	20%				
Total		18 563,97	865,24	9 814,65	9 614,56

2. Immobilisations financières

0.00
0.00
0.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Agendas et livres du maitre 1 099.22
1 099.22

4. Avances et acomptes versés

0.00
0.00
0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	146,00		146,00
Usagers autres	15,00		15,00
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	161,00		161,00

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 0.00
AD OCCE de l'Ain 0.00
0.00

7. Autres créances

Secrétaire départementale 102.48
Produits à recevoir 2158.78
Divers 186.20
2 447.46

8. Valeurs Mobilières de Placement

xxxxxx 0.00
xxxxxx 0.00
0.00

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 567.74 €

9. Disponibilités

Banque 10 293.91
CCP 2918.53
Livret A 34 945.05
Intérêts acquis non échus 1 208.86
Caisse 9.76
49 376.11

10. Charges constatées d'avance

Abonnements A&E 4/12 472.33
472.33

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	3 047,44	358,52		3 405,96
Provisions pour charges	3 047,44	358,52		3 405,96
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	3 047,44	358,52		3 405,96

Dotations / reprises d'exploitation	358,52
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	358,52

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de ...

5. Avances et acomptes reçus

0.00
0.00
0.00

6. Fournisseurs

Fournisseurs 423.08
Fournisseurs, factures non parvenues 4 695.90
5 118.98

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunération due 896.63
Congés payés 1 025.32
Urssaf 1 024.44
Retraite complémentaire 269.82
Autres 200.10
3 416.31

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale 523.92
523.92

9. Autres dettes

Forum 10 303.63
Autres 986.25
11 289.88

10. Produits constatés d'avance

0.00
0.00
0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	19 711	20 377
Cotisation nationale par coopérateur	0,93 €	0,90 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,02 €	1,00 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	38 436,45	38 716,30
Cotisations versées à la Fédération	18 331,23	18 339,30
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	18 331,23	18 339,30

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions région	1500.00	
Subventions conseil général	4456.25	3000.00
Subventions communes		
Autres subventions		
Total	5956.25	3000.00
Dont versées aux coopératives	1456.25	

3. Produits exceptionnels

Abandon frais admin	767.30
Prod exceptionnels	330.03
Fermetures coops	313.41
	1 410.74

4. Charges exceptionnelles

Charges/ex antérieur	522.27
Divers	36.66
	558.93

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 2119.52 €. Echéance du contrat : 07/17)	7 948.20
	7 948.20

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 61 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 500 heures de travail valorisées à 14 150.00 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 28,00 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 17/05/2000). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	217	229
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	676 020.81	683 103.04
Montant des intérêts perçus (avant frais)	567.74	5 558.30
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Montant des intérêts nets perçus	567.74	5 558.30
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%